

Juan-les-Pins : la sœur jumelle du chah d'Iran a échappé de justesse à un sanglant attentat

La princesse Ashraf, sœur jumelle du chah d'Iran, a échappé hier à un attentat sur une route du sud de la France. On retient à présent aussi bien le mobile politique — qui semblait seul prévaloir au début de l'enquête — qu'une vengeance ou un règlement de compte.

Une amie de la princesse, qui faisait fonction de dame de compagnie, a été tuée de deux balles de 11,43 mm. dans la tête. Deux hommes d'affaires iraniens accompagnaient la princesse. Celui qui était au volant de la « Rolls Royce » a été légèrement blessé à un bras.

Les trois agresseurs ont disparu, échappant aux recherches des policiers. Ces derniers observent à présent de sévères consignes de silence en raison tant de la personnalité de la princesse que de la nature de l'attentat.

LES AGRESSEURS VOULAIENT TUER

Les circonstances mêmes de l'attaque semblent étayer les hypothèses quant aux mobiles. Les agresseurs voulaient tuer et non pas dévaliser ou enlever les occupants de la « Rolls Royce ».

Le mobile politique retenu par les policiers est vraisemblable. La princesse a joué, il y a quelques années, un rôle non négligeable dans la vie politique de son pays. Il n'est toutefois pas exclu que les tueurs aient voulu se venger des hommes d'affaires qui l'accompagnaient.

La suite de l'enquête menée par la police judiciaire de Nice devra définir ce mobile, en particulier à la lumière des déclarations des occupants de la « Rolls Royce ».

VERS 4 H. DU MATIN...

La princesse et ses hôtes avaient passé la soirée et une partie de la nuit au « Palm Beach » de Cannes. Ils regagnaient en voiture la villa « Sud » à Juan-les-Pins (station balnéaire du Midi de la France) à 3 heures 50 locales. Au

volant de la « Rolls Royce » se trouvait M. Amir Etemadjan, 29 ans. A ses côtés, la princesse Ashraf. A l'arrière, Mme Fourough Khaje-Nouri, 64 ans, et M. Nader Bijarchi, 38 ans.

Sur la route du « bord de mer », en vue de Juan-les-Pins, la « Rolls Royce » fut doublée par une Peugeot 504 de couleur bleue. Trois individus, semble-t-il, avaient pris place dans ce véhicule volé à un concessionnaire Peugeot.

BONNE RÉACTION DU CHAUFFEUR

Une fois la manœuvre de dépassement

effectuée, la Peugeot coinça la « Rolls Royce » sur le bord de la route. Au même moment, deux des trois agresseurs ouvrirent le feu. Deux balles de 11,43 mm. touchèrent Mme Fourough Khaje-Nouri à la tête.

Bien que blessé par une balle à un bras, le chauffeur de la « Rolls Royce » tenta de dégager son automobile en percutant violemment à plusieurs reprises la Peugeot. Surpris par cette réaction, les agresseurs cessèrent le feu. La Peugeot démarra en trombe. On devait la découvrir plus tard abandonnée, quelques centaines de mètres plus loin. (ats-afp)

LA « CONSCIENCE » DES JEUNES NOIRS D'AFRIQUE DU SUD MEURT EN PRISON DES SUITES D'UNE GRÈVE DE LA FAIM

Steve Biko, dirigeant de la « Conscience noire » et l'une des figures de proue de la nouvelle génération militante africaine, est mort dans la nuit de lundi à mardi des suites d'une grève de la faim, a révélé hier le ministre sud-africain de la police, M. Jimmy Kruger.

Selon le ministre, le jeune dirigeant noir, arrêté le 18 août dernier et détenu d'abord à Port Elisabeth, avait donné à plusieurs reprises des signes de mauvaise santé. C'est à partir du 5 septembre qu'il a commencé à refuser la nourriture et la boisson qui lui étaient régulièrement fournis. Le 8 septembre, il avait dû être hospitalisé, puis après son retour en détention dimanche, il avait été transféré à la prison de Pretoria. La veille de sa mort, il avait subi un examen médical,

a encore affirmé M. Kruger.

Steve Biko, âgé de 30 ans, a fondé en 1969 l'Organisation des étudiants noirs d'Afrique du Sud (SASO), puis participé à la création des mouvements de la « Conscience noire », dont l'influence est aujourd'hui dominante au sein de la jeunesse africaine.

Sans doute le leader le plus important de la nouvelle génération noire, Biko était considéré à proprement parler par certains comme la « conscience » des jeunes Noirs. (ats-afp)

RADIO-FRANCE

Démission de l'équipe de « France-Musique »

L'équipe de « France-Musique » (5 chefs de rubrique et 45 producteurs) a décidé lundi de quitter « Radio-France », par solidarité avec le responsable de la chaîne, M. Louis Dandrel, qui avait démissionné dimanche.

Louis Dandrel, rédacteur en chef de « France-Musique » et l'un des artisans de la récente réforme de la chaîne, était en désaccord avec la direction des programmes et services musicaux de « Radio-France », qui refuse notamment d'accorder une autonomie de direction à « France-Musique ».

Les cinquante producteurs démissionnaires de la chaîne estiment de ce fait « n'être plus en mesure d'assurer leur travail ». (ats-afp)

Affaire Schleyer : échange de messages

L'état-major de crise, comprenant des dirigeants politiques de la coalition gouvernementale et de l'opposition ouest-allemande, s'est réuni hier après-midi autour du chancelier Helmut Schmidt pour « étudier la situation dans l'affaire Schleyer ».

De son côté, Me Denis Payot a annoncé hier à Genève qu'il avait fait parvenir aux autorités ouest-allemandes, un message contenant des « exigences précises » de la part des ravisseurs de M. Hanns Martin Schleyer. Le Gouvernement fédéral, comme Me Payot, s'est refusé à donner le moindre détail, le premier sur les délibérations de l'état-major de crise et le second sur les exigences des terroristes.

La police ouest-allemande a procédé hier soir à Bonn à un renforcement considérable des mesures de sécurité au-

tour des demeures des principaux hommes politiques de la capitale et des bâtiments officiels.

C'est ainsi que les appartements privés et les villas de fonction des personnalités jugées particulièrement menacées ont été entourées de fils de fer barbelé et que des patrouilles supplémentaires de policiers y ont été installées.

L'Office fédéral de la police criminelle ouest-allemande (BKA) a indiqué hier soir à la télévision qu'il avait prié l'avocat genevois, Me Denis Payot, de transmettre un nouveau message aux ravisseurs de M. Hanns Martin Schleyer.

Le BKA précise « qu'il avait fait remettre à Me Payot les réponses des prisonniers ». « M. Payot, a conclu le BKA, est autorisé à transmettre le message aux ravisseurs sous la forme qui lui paraîtra convenable. » (ats-afp)

Les ravisseurs ont pris contact avec la « NZZ » et le « Corriere della Sera »

Les ravisseurs de M. Hanns Martin Schleyer ont pris contact hier avec un journal suisse et un journal italien, la « Neue Zürcher Zeitung » et le « Corriere della Sera ».

Les bureaux de Bonn des deux quotidiens ont reçu des lettres qui seraient des copies d'un message antérieur à la police des ravisseurs du président de la Confédération patronale ouest-allemande, ainsi que la transcription d'un enregistrement de la voix de M. Schleyer.

Les deux messages, datés du 12 septembre et postés à Mannheim, indiquent que la bande magnétique a

été envoyée à « von Brauchitsch ».

Il s'agit sans doute de M. Eberhard von Brauchitsch, qui préside la compagnie « Flick ».

L'enregistrement de M. Schleyer aurait été fait dimanche soir ou lundi matin, après que le gouvernement eut demandé des preuves que l'homme d'affaires était toujours en vie.

Les lettres aux deux journaux précisent que l'ultimatum au gouvernement pour qu'il satisfasse à leurs exigences — libération de onze anarchistes du groupe Baader-Meinhof et leur départ à l'étranger avec 100 000 marks chacun — devait expirer lundi à minuit. (ats-reuter)

Le troisième porte-avions nucléaire des Etats-Unis : des chiffres impressionnants

La marine américaine vient de prendre livraison de son troisième porte-avions nucléaire, le « Dwight D. Eisenhower ».

Ce navire géant de la classe Nimitz a 332 mètres de long, un pont d'envol de 76 mètres de large et un déplacement de près de 95 000 tonnes. Ses « piles nucléaires » lui donnent une autonomie de 13 ans.

Il pourra recevoir près de 6300 membres d'équipage, pilotes compris, et son aviation comprendra une centaine d'appareils.

Avec le « Dwight D. Eisenhower », livré à la base navale de Norfolk (Virginie), la marine américaine a 10 navires de surface à propulsion nucléaire.

Parmi les nombreux équipements prévus pour l'équipage, il y a notamment 6410 couchettes et lits, 5803 chaises et tabourets, des fabriques de crème glacée, des laboratoires de photographie, une station de télévision en circuit fermé et un bureau météorologique. Chaque jour il sera servi à bord 18 861 repas. (ats-afp)

SUISSE

25 septembre : initiative et référendum DROITS POPULAIRES ET MINORITÉS

Lors de l'introduction du suffrage féminin, plusieurs cantons ont tout naturellement ajusté le nombre de signatures requis pour l'usage des droits populaires, leurs corps électoral ayant plus que doublé d'un seul coup.

Sur le plan fédéral, le nombre de signatures requis pour lancer un référendum a été fixé à 30 000 en 1874, et celui de l'initiative à 50 000 en 1891. Rien, depuis lors, n'a changé. Cependant le corps électoral suisse a sextuplé, en raison de l'accroissement démographique et de l'octroi du droit de vote aux femmes. Si bien que le pourcentage de signatures requis pour déposer une initiative est tombé de 7,6 pour cent de l'électorat suisse à 0,8 pour cent seulement de nos jours. Il en est résulté une véritable inflation d'initiatives. Pour les années 1970 à 1980, on peut déjà s'attendre à quelque 40 à 50 initiatives contre une dizaine durant les premières décennies du siècle. Rien de surprenant, dès lors, qu'une certaine saturation se soit manifestée au niveau du citoyen, qui s'abstient d'exercer son droit de vote pour trancher d'initiatives dont le bien-fondé ne lui apparaît pas toujours et qui reviennent trop fréquemment sur la scène politique pour une simple question de publicité.

C'est donc pour éviter que ne soit dénaturé un droit populaire essentiel de notre démocratie directe que des voix, très nombreuses, se sont élevées au Parlement, afin d'adapter, de manière raisonnable, les exigences requises pour l'exercice de ce droit. Postulats et motions se succédèrent dans les deux Chambres. Le groupe de travail Wahlen pour la révision totale de

la Constitution fédérale se prononça dans le même sens. Au cours de la procédure de consultation effectuée par le Conseil fédéral, pas moins de 23 cantons et demi-cantons réclamèrent un relèvement du nombre de signatures. Le Conseil des Etats, qui veille jalousement à la défense de l'autonomie des cantons, émit le même avis. Mieux qu'au Conseil national, ses membres ressentirent l'atteinte faite au fédéralisme par l'usage abusif, pour des motifs souvent publicitaires si ce n'est commerciaux, de l'usage d'un droit qui doit demeurer réellement démocratique.

Dès lors, on ne saurait valablement parler aujourd'hui d'atteinte aux droits populaires, car le bon fonctionnement d'une démocratie postule la protection réelle de ses minorités et non celle de groupuscules sectaires, qui visent en réalité le démantèlement de cette même démocratie, en multipliant des initiatives mobilisant chaque fois l'ensemble du corps électoral, ce qui a pour résultat final de saturer le citoyen.

Le projet soumis au peuple le 25 septembre prochain ne vise qu'à un réajustement modéré des quorums et par là même à contenir l'inflation des consultations populaires. Il ne menace en rien les droits du citoyen. Pas plus que le corps électoral ne fut privé de ses droits dans plusieurs cantons depuis l'introduction du suffrage féminin, le corps électoral suisse ne le sera demain, si l'on applique, sur le plan fédéral, le projet qui nous est soumis.

Fernand Corbat, conseiller national, Genève

Elections en Norvège : les partis « bourgeois » souhaitent constituer un nouveau gouvernement

Les leaders des trois partis « bourgeois » norvégiens ont exprimé hier soir leur volonté de constituer un nouveau gouvernement non socialiste, les résultats des élections législatives leur permettant de disposer d'une majorité au Parlement.

M. Odvar Nordli, premier ministre social-démocrate, avait réaffirmé dans l'après-midi que son parti, le plus important du Parlement où il dispose de 76 des 155 sièges et peut compter sur l'appui du seul député rescapé de la débâcle des socialistes de gauche, s'estimait en mesure de conserver le gouvernement, même s'il reste encore légèrement minoritaire.

Les présidents des partis conservateur (42 sièges), chrétien libéral (22), et centriste (12) ont immédiatement répliqué qu'avec leur total de 76 voix il leur revenait de former un nouveau gouvernement, d'autant plus que les deux voix du Parti libéral leur assurent une majorité certaine.

Le président des libéraux, M. Hans Hammond Rossback, qui avait précé-

demment semblé hésiter à apporter son soutien aux « bourgeois », a en effet déclaré hier soir qu'il appuierait un gouvernement non socialiste dans la mesure où celui-ci appliquerait une politique centriste — pas trop attachée de conservatisme et respectueuse de l'environnement et de l'écologie — promettant en quelque sorte une aide au coup par coup.

Le président des conservateurs, M. Erling Norvik, qui apparaît comme le grand vainqueur de ces élections, a insisté sur le fait que c'était de cette façon qu'avait gouverné pendant quatre ans le Parti social-démocrate qui, ne disposant alors que de 62 sièges, devait s'en remettre au bon vouloir des 16 socialistes de gauche (dont 15 ont été éliminés lundi).

« Il appartiendra d'ailleurs au Storting, conformément aux règles du régime par-

lementaire, de se prononcer dès sa rentrée (le premier octobre) sur la question de la constitution du nouveau gouvernement », a dit M. Norvik.

Reste à savoir si le leader des sociaux-démocrates acceptera, d'obtempérer aux exigences de ce qui est encore l'opposition norvégienne : les sociaux-démocrates norvégiens ont depuis si longtemps l'habitude du pouvoir qu'ils ne l'abandonneront que contraints et forcés, comme durent le faire à leur grand regret leurs camarades suédois il y a un an. (ats-afp)

Pakistan : M. Bhutto a été libéré hier

M. Zulfikar Ali Bhutto, ex-premier ministre du Pakistan, a été libéré, hier, sous caution par la Haute Cour de Lahore devant laquelle il comparait pour une affaire de meurtre.

Après paiement d'une caution de 50 000 roupies (env. 13 000 fr. suisses), il a quitté libre l'enceinte de la Haute Cour. Le juge, M. K. Van Dani, a estimé que les preuves présentées devant lui dans l'affaire du meurtre de Dun Awab Mohammad Khan en 1974 étaient encore insuffisantes pour justifier le maintien en prison de l'ancien premier ministre.

La décision du juge a provoqué une immense surprise et entraîné une salve d'applaudissements de la part du public. Sa libération place M. Bhutto dans une bien meilleure position pour la campagne électorale des élections du 18 octobre prochain.

Elle embarrasse en revanche les autorités militaires qui avaient décidé d'arrêter M. Bhutto le 3 septembre, estimant suffisantes les preuves rassemblées contre l'ex-premier ministre. (ats-afp)

Zurich : le procès de Petra Krause repoussé

Le procès de Petra Krause qui devait débiter lundi prochain devant la Cour d'assises de Winterthour, sera reporté de plusieurs mois en raison de l'état de santé de la prévenue. Le procès des autres accusés, MM. Egloff et von Arb, débutera, comme prévu, le 19 septembre.

Le président de la Cour d'assises du canton de Zurich a communiqué hier que le directeur de l'Institut de la Polyclinique de Naples dans lequel Mme Krause est actuellement soignée, a estimé, suite à une expertise, que la prévenue nécessitait au moins 4 mois de repos avant d'être en mesure de comparaître à son procès. Le communiqué précise par ailleurs « que la date de l'audience sera fixée aussitôt que Mme Krause sera en mesure de comparaître ». (ats)

Mort du chef d'orchestre Léopold Stokowski

Le chef d'orchestre américain d'origine polonaise Leopold Stokowski est décédé hier des suites d'une crise cardiaque, à son domicile dans le Hampshire (sud de l'Angleterre).

Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans. Sa carrière de musicien s'est échelonnée sur soixante années. (ats-reuter)

● L'Etat du Missouri était sous les eaux hier matin à la suite des graves inondations qui se sont produites dans la nuit et ont fait 13 morts.

● Le Gouvernement britannique a pratiquement démenti, hier, avoir pris officiellement position en faveur de sanctions pétrolières contre l'Afrique du Sud.

● La Cour de sûreté de l'Etat du Zaïre a condamné hier matin l'ancien ministre des affaires étrangères du Zaïre, M. Nguza Karl i Bond, à la peine de mort pour « haute trahison ».

Opel Rekord
la solution la plus convaincante.



Venez l'essayer chez:
GARAGE CENTRAL S.A.
Grand-Rue 106 - Tél. 61 22 46
MONTREUX

et
City-Garage Montreux S.A.
Rue Paix 8 - Tél. 61 22 26

Distributeur officiel
General Motors depuis 30 ans

L'EST VAUDOIS

AUJOURD'HUI

Page 1 : Ce soir commence le Festival du film alpin des Diablerets

Page 3 : A Chillon, des solistes viennois peu convaincants

Page 5 : Le Conseil communal de Bex se met « au vert »

Page 7 : Olivier Lauffer brillant à Bruxelles

Page 9 : Débat « scolaire » au Grand Conseil

BURKHALTER
Chauffage sanitaire
Montreux 02 62 42 42 - Lausanne 02 36 85 02